



Communiqué de presse

Coopération réaffirmée dans le parcours de soins des patients souffrant de handicap psychique

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne et l'association l'Amitié signeront une convention cadre **le mercredi 4 septembre** 2019, à 16 h 30, dans les locaux de l'Amitié, 33 rue Saint-Symphorien à Reims.

Celle-ci réaffirme la coopération entre les deux établissements qui date de 1997 afin d'améliorer la continuité du parcours de soins du patient, en évitant les ruptures de prise en charge ou les hospitalisations inadéquates.

Le centre de post-cure

Les personnes admises au Centre de post-cure l'Amitié sont en effet majoritairement des patients psychotiques adressés par les secteurs marnais de psychiatrie de l'EPSM Marne, hospitalisés sur des séjours de durées moyennes et longues ou venant du domicile. En 2018, 49 personnes fréquentaient ainsi le centre de post-cure l'Amitié : 69% des hommes, âgés en moyenne de 37 ans, souffrant de psychose (72%).

Les projets de soins et d'accompagnement ont pour objectifs le maintien de la stabilité psychique et la réinscription dans la vie ordinaire malgré la maladie. Ils sont élaborés conjointement avec le patient lui-même, son médecin psychiatre référent de secteur de l'EPSM Marne et l'équipe soignante du Centre post-cure l'Amitié. Durant le séjour, des activités sur la structure ou à l'extérieur sont proposées à partir de supports variés de médiation afin de s'adapter, d'une part aux besoins du patient, à ses potentiels, aux objectifs du séjour, et d'autre part à ses envies. Elles sont sur prescription médicale pour les activités dites thérapeutiques (équithérapie, sport, écriture et création artistique, esthétique, cafétéria, film d'animation...) ou sur la base du volontariat pour les autres activités ou animations (spectacles, concert, cinéma, sorties d'été...).

Les services d'accompagnement

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Renforcé (SAVSR) et le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) portés par l'association l'Amitié, permettent, quant à eux, de limiter les ré-hospitalisations des patients suivis à domicile et dispensent l'accompagnement nécessaire aux patients au sortir d'une hospitalisation. L'objectif principal : favoriser l'insertion et le maintien en milieu de vie ordinaire de personnes en situation de handicap psychique. L'Amitié envisage de développer son offre avec la mise à disposition de logements sociaux en faveur des bénéficiaires du SAVS Renforcé.

Qui est l'association l'Amitié ?

L'association l'Amitié a été créée en 1973 à l'initiative de membres de l'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques) de la Marne. Soutenue par d'autres institutions (Conseil Départemental, ARS...), son but initial était la création dans le département de la Marne d'un foyer protégé destiné à la réadaptation sociale et professionnelle de malades psychiques et d'en assurer le fonctionnement.

Aujourd'hui, l'association l'Amitié assure la gestion d'un établissement sanitaire et de services médico-sociaux :

- le Centre de post-cure l'Amitié, postcure psychiatrique de 30 lits,
- le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de 50 places dont 10 places d'accompagnement renforcé,
- le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de 20 places.

Qui est l'EPSM de la Marne ?

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne porte 7 pôles de psychiatrie adulte dont 1 pôle de psychiatrie universitaire, 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile, 1 pôle médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée), 1 pôle d'addictologie et 1 pôle de psychiatrie médico-légale. Il assure à ce titre la couverture de la totalité de la population marnaise adulte et de la moitié de la population mineure au titre de la psychiatrie infanto-juvénile hors agglomération rémoise.

Il porte des unités et services à vocation régionale : l'UMD (Unité pour Malades Difficiles), le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional), le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles de Champagne-Ardenne), le niveau 3 en addictologie (structures de recours régional qui assurent en plus des missions d'enseignement et de formation, de recherche, de coordination régionale).

C'est aussi une file active de quelque 18 000 patients par an qu'accueille et soigne l'EPSM de la Marne dont 90 % en ambulatoire (sans hospitalisation complète).

Contact presse :

Stéphanie GRUSS

Responsable de la communication et adjointe aux affaires générales

03 26 70 37 96 ou 06 21 09 65 07

s.gruss@epsm-marne.fr